



25-27, rue Auguste Lançon 75013 Paris • Téléphone 01 45 80 29 75 • Courriel : [contact@cirquaouette.org](mailto:contact@cirquaouette.org) • Site : [www.cirquaouette.org](http://www.cirquaouette.org)  
Personne à contacter : SOPHIE PAJER

## Enfants à partir de 6 ans et jusqu'à 13 ans

**Les stages sont organisés pour permettre à chacun de développer un aspect de sa personnalité qui le valorise.**

Ce stage sera axé sur un enseignement pluridisciplinaire : acrobatie, équilibre sur objets (boule, rouleau américain, fil ), sensibilisation à l'aérien (trapèze, cerceau), jonglerie et jeux d'expressions orales et corporelles.

En fonction de la situation sanitaire, nous proposerons soit un spectacle en fin de semaine soit des « portes ouvertes ».

### DATE et HORAIRES :

**Vacances d'ETE: du lundi 12 au vendredi 16 juillet 2021 de 13h30 à 17h**

### PRIX du STAGE : 179€

Le stage aura lieu sous condition d'un minimum de 8 enfants inscrits

**15€** supplémentaires seront à verser si l'enfant n'est pas adhérent à l'association.

### TENUE VESTIMENTAIRE :

L'enfant doit être habillé avec des vêtements sports (caleçon, jogging/tee-shirt) et doit **obligatoirement** porter un masque et être chaussé d'une paire de rythmiques/chaussons de gymnastiques. Les enfants ne doivent porter aucun bijou, les cheveux longs doivent être attachés.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION :

**Important :** Le dernier délai pour s'inscrire : Une semaine avant le début du stage.

Une option d'inscription peut se faire par téléphone. Elle sera enregistrée à réception de la feuille d'inscription et du montant des arrhes fixé à un tiers du prix total du stage, soit **59€**. Une confirmation vous sera alors adressée par courriel. Vos arrhes vous seront restituées en cas d'annulation du stage. Les parents s'engagent à régler la totalité du stage dès que les cours auront commencé.

#### En cas de désistement :

Plus de deux semaines avant le début du stage, les arrhes seront intégralement restituées. Moins de deux semaines avant le début du stage, 50% des arrhes seront conservées par l'organisateur, 4 jours avant le stage, l'intégralité des arrhes sera conservée.

#### **Conditions d'assurance :**

L'enfant doit être adhérent à l'association pour être titulaire de la licence-assurance fédérale qui assure en responsabilité civile et indemnisation des dommages corporels. **Il doit présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique des techniques du cirque ou une décharge médicale (à demander par mail) pour commencer le stage.**